



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service Grands Travaux
Neufs et Ouvrages d'Arts
Agence Technique
Départementale Sud-Est

Objet de l'opération

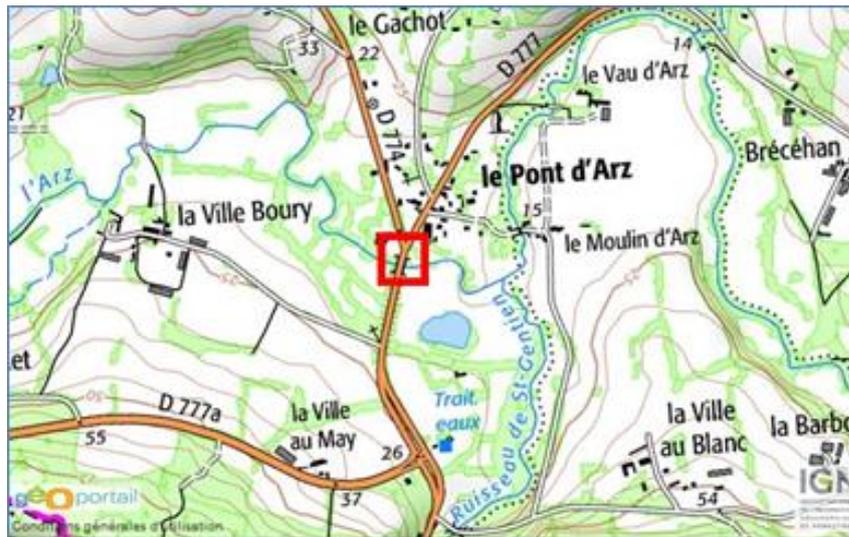
Dans le cadre du suivi et de l'entretien du patrimoine ouvrage d'art départemental et de la sécurisation du réseau routier départemental, le département du Morbihan réalise des travaux de réparation et de mise en sécurité du pont d'Arz permettant à la RD 774 de franchir le cours d'eau l'Arz ainsi que la sécurisation du carrefour entre la RD 774 et la RD 777 sur la commune de Pluherlin.

Les travaux de réparation et de mise en sécurité du pont d'Arz portent sur l'aménagement de $\frac{1}{4}$ de cône en enrochements, le rejointoiement partiel de maçonneries et la refonte des superstructures : rabotage de chaussée, démolition des trottoirs, réfection d'étanchéité du tablier, aménagement de glissières de sécurité sur longrines et réfection des enrobés.

Les travaux d'aménagement du carrefour entre la RD 774 et la RD 777 portent sur la suppression de la voie de tourne-à-droite, et la réalisation d'un îlot sur la RD 774, permettant d'améliorer la lisibilité et la visibilité des usagers.

Le coût des travaux entièrement financé par le département s'élève à 200 k€ TTC environ pour l'ouvrage et 105 k€ TTC pour l'aménagement du carrefour.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'aménagement (SGTNOA et ATD Sud-Est)

Entreprise : COLAS – Agence de Vannes

Organisation des travaux

Réparation et mise en sécurité de l'ouvrage d'art :

Les travaux débuteront à partir du 21 septembre 2020 pour une durée de 3 mois. Ils débuteront par l'aménagement des $\frac{1}{4}$ de cônes en enrochement, le rabotage de l'ouvrage puis la refonte des superstructures : démolition du trottoir et aménagement de la longrine amont, démolition du trottoir et aménagement de la longrine aval, étanchéité, enrobés et pose de glissière de sécurité.

Les travaux se feront essentiellement sous alternat en maintenant une voie de circulation de **3,00 m maximum**.

Certaines opérations (rabotage, étanchéité, enrobés,...) nécessiteront des coupures de circulation ponctuelles, conformément au plan de déviation n°1.

Aménagement du carrefour RD 774 / RD 777 :

Les travaux situés au droit du carrefour débuteront à compter du 1^{er} octobre pour une durée prévisionnelle de 1 mois. Ils débuteront par la démolition de l'îlot et de la couche superficielle de la chaussée actuelle de la RD 774, puis la reconstruction complète de l'aménagement, comprenant la structure de l'îlot, le renforcement de la chaussée, la pose des bordures, et des dispositifs d'assainissement. Ces travaux se feront sous déviation complète de la circulation de la RD 774, conformément au plan de déviation n°2.

La seconde phase, concernera la RD 777, et consistera à la réalisation des travaux de purge et de renforcement de chaussée, puis la mise en œuvre de la couche de roulement sur l'ensemble de l'aménagement. Ces travaux se feront essentiellement sous alternat en maintenant une voie de circulation de **3,00 m**.

Information et déviations durant les travaux de réparation

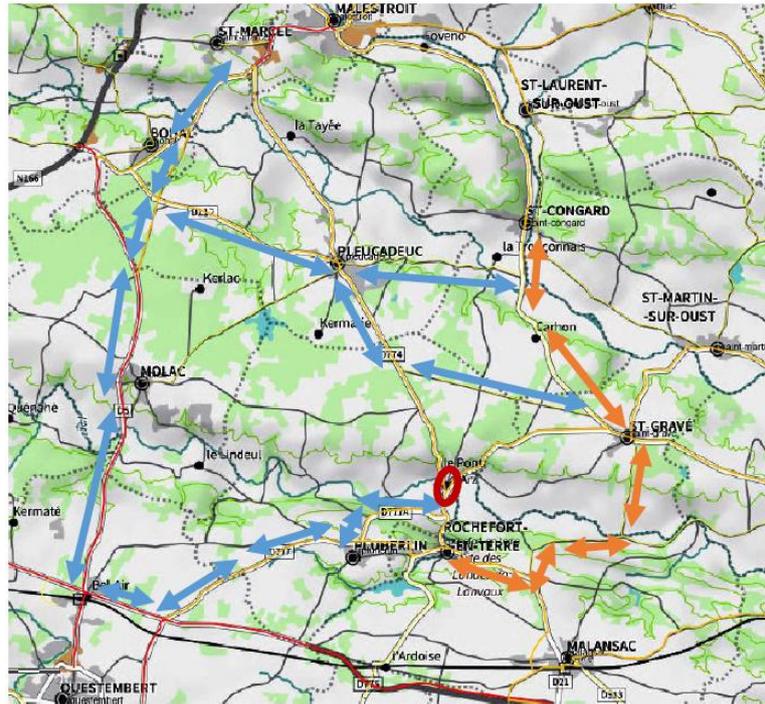
Les travaux se feront essentiellement sous alternat en maintenant une voie de circulation de **3,00 m maximum au niveau de l'ouvrage d'art**.

Les véhicules de largeur supérieure à 3,00 m emprunteront les déviations définies ci-dessous. Cette déviation devra être empruntée par tous les véhicules au moment des coupures de circulation ponctuelles

Toutefois, il est prévu la fermeture à la circulation sur le pont d'Arz dans la matinée du 1 octobre, et durant toute la période comprise du 19 au 30 octobre de jour et nuit.

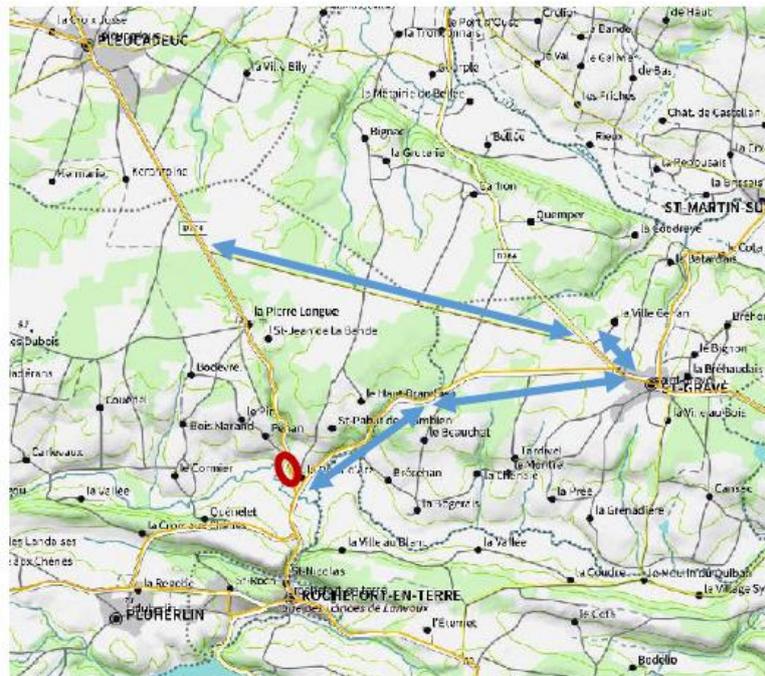
En ce qui concerne le carrefour du Pont d'Arz, la RD 774 sera fermée à la circulation du 1 octobre au 3 novembre.

Plan de déviation n°1 :



-  Déviation ROCHEFORT EN TERRE, PLUHERLIN, QUESTEMBERT vers PLEUCADEUC et MALESTROIT
-  Déviation ROCHEFORT EN TERRE, PLUHERLIN vers SAINT GRAVE et SAINT CONGARD
-  Route barrée

Plan de déviation n°2 :



-  Déviation
-  Zone de travaux

Communication

La fiche d'information travaux sera mise à jour périodiquement et sera publiée afin de prévenir des éventuelles contraintes de chantier à la circulation.

Réalisation du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBT (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.